

Le rêve de la démocratie online

Autor(en): **Giussani, Bruno**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): - **(1998)**

Heft 37

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-556078>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

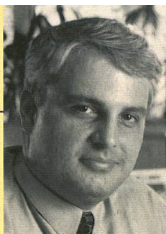
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Bruno Giussani (bg@giussani.com)
est spécialiste des nouveaux
médias et chroniqueur Internet
du «New York Times».



Le rêve de la

démocratie online

En réponse à la crise de la représentativité démocratique dans les pays occidentaux, depuis quelques années déjà, certains prônent l'avènement prochain d'une nouvelle forme politique plus juste et égalitaire, fertilisée par l'Internet. Dans leur idée, il s'agit d'une république électronique dont les citoyens, mieux informés, pourront dialoguer directement avec leurs élus par e-mail, et voter en appuyant sur une touche. Une démocratie assistée par ordinateur, en quelque sorte.

Il y en a d'autres que cette perspective hérisse. Les nouvelles technologies, affirment-ils, nous conduisent inévitablement vers une société à deux vitesses, où ceux «qui ont» (sous-entendu: accès aux outils de communication) finiraient par écraser ceux «qui n'ont pas».

Ce ne sont que des idées reçues. En fait, pratiquement tout ce que l'on entend dire de l'Internet en politique est exagéré, faux, ou sans importance.

Une certaine rivalité de l'hyperbole incite les médias et les politiciens à présenter des événements sans portée réelle, des prétextes médiatiques, comme s'il s'agissait d'avancées démocratiques majeures. Boris Eltsine et Flavio Cotti «dialoguent» avec les utilisateurs d'Internet. Ce printemps, il a été question d'introduire une forme ou l'autre de vote par Internet – un conseiller national l'a demandé officiellement. Une commission a aussi étudié la diffusion sur le Web des images télé des discussions parlementaires. Mais si je veux envoyer une suggestion

ou une demande à mon député, à quelques rares exceptions près je ne peux toujours pas le faire par e-mail!

On prête trop peu d'attention au fait que ce pour quoi nous utilisons l'Internet aujourd'hui ressemble

beaucoup à ce que nous avons fait depuis des lustres à travers d'autres

médias – la seule différence étant que l'Internet est parfois plus rapide et précis. De nombreux gouvernements et partis diffusent des documents sur le Web, comme ils les ont toujours publiés sur papier. Mais rares sont ceux qui essayent de dépasser ce stade pour entrer en communication active avec les citoyens. Un gouvernement local en Australie, par exemple, reçoit des demandes par e-mail auxquelles les ministres répondent publiquement pendant l'«heure des questions» au parlement. Le ministre anglais David Clark a mené l'hiver passé une large consultation online sollicitant suggestions et idées avant la rédaction du texte d'une nouvelle loi.

Il est certainement vrai que l'Internet peut être utilisé pour favoriser une nouvelle représentation des intérêts et améliorer le fonctionnement démocratique, mais force est de reconnaître que nos premières idées sur la façon d'employer cette technologie sont dérisoires. Le vote électronique n'est qu'un aspect technique du mécanisme démocratique, et ne représenterait en aucun cas une révolution.

B.G.